

LE LITTORAL DE LA FRANCE

TROISIÈME PARTIE

DE LORIENT A LA ROCHELLE

PAR

CH.-F. AUBERT

(V. VATTIER D'AMBROYSE)

Lauréat de l'Académie Française, Officier d'Académie.

Ouvrage couronné par l'Académie Française
Honoré par médaille d'honneur de première classe
(Société libre d'Instruction et d'Education)
et d'une Médaille d'Argent (Yacht-Club de France)

DESSINS

de

BRUN, TOUSSAINT, FRAIPONT, KARL, CAUSSIN, LALANNE, BERRAYE

D'après nature les croquis de MM. Armand et Louis PARIS, de M. Théophile FOU-
CAULT, de M. Ase VIAUD-GRAND-MARAIS et d'après les photographies de MM. NEURDEIN
et VAGNEUR, à Paris, à Brest ; MARTIN-JOUAN à Belle-Isle-en-Mer.

GRAVURES SUR BOIS

de

ROGNON, SMEETON, PUYPLAT et QUESNEL

Les gravures au procédé et le tirage des planches en deux tons
ont été exécutés par Gillot.

PARIS

VICTOR PALMÉ, éditeur

76 rue des Saints-Pères

1886

**Numérisation Odile Halbert, 2007,
tous droits de reproduction réservés**

CHAPITRE IV

L'ILE DE GROIX

GROIX n'est pas visitée autant qu'elle le mérite. La réputation faite aux courants qui la séparent de la grande terre en est la cause. Il fallait, jadis, braver le risque de rester sur ce rocher beaucoup plus que le temps dont on voulait d'abord disposer.

Actuellement, un service de bateaux à vapeur fort bien organisé annihile à peu près cette mauvaise chance.

L'îlot, a porté et porte encore différents noms. De vieilles chroniques l'appellent : *Enez-er-Groac'h* (île des Sorcières), d'où est venu, par altération, le mot *Grouays*, traduit généralement en *Groys* ou *Groix*.

Beaucoup d'anciens traités de géographie disent : île de Croix ; enfin, ses habitants, de même que les populations du littoral morbihannais, l'appellent volontiers île *Saint-Tudy*, du nom du bourg principal, placé sous le vocable du saint auquel elle doit son évangelisation.

Désignée maintenant sous le nom d'île de GROIX, réminiscence française du celtique, elle justifie ce souvenir persistant par les nombreux monuments druidiques conservés sur son sol. Car il ne faut pas oublier que le moyen âge confondit dans le même effroi les traditions se rapportant aux druidesses avec les folles histoires où de prétendues sorcières jouaient un rôle aussi redoutable que fantastique.

Toutefois, même en dehors de ces souvenirs, Groix offre l'attrait d'une excursion des plus pittoresques.

Située à seize kilomètres du Blavet, elle s'élève à pic sur les flots qui sans cesse heurtent sa ceinture d'écueils.

Une jetée, Ant la construction avait été pénible, permettait aux barques d'aborder à moins d'un kilomètre du bourg de Saint-Tudy.

Jamais nous n'oublierons l'impression ressentie lors de notre arrivée dans l'île.

Nous avons quitté Port-Louis au début d'une véritable tempête. La mer, subissant l'influence de l'électricité dont l'air était surchargé, semblait rouler des vagues d'or et, égrener des milliers de cascadelles d'émeraudes ou d'autres pierres précieuses.

Quand, après une traversée accidentée (quadruple en longueur d'une traversée ordinaire), nous prîmes pied sur la première dalle de la jetée, la marée était basse et la petite plage, qu'il nous fallut longer, resplendissait des lueurs phosphorescentes projetées par les anémones, par les étoiles de

mer, par les méduses, et par une multitude d'autres animaux marins couvrant le sable encore humide.

C'était comme le parvis d'un château féerique, et les roches noires formant l'ilôt se dessinaient semblables à des murailles gigantesques.

Le jour ne brisa pas complètement ces illusions de la nuit. Groix offrait, assez de sujets d'étude.

Les falaises schisteuses, toujours assaillies, ont abandonné de grands lambeaux de leur ossature. Impuissantes, elles se sont effondrées par places et leurs flancs fouillés, creusés, laissent voir des grottes nombreuses, presque toutes fort intéressantes.

La *caverne aux Moutons* donne l'illusion d'un troupeau conduit par son chien de garde. Un enfoncement voisin montre, à s'y méprendre presque, avec ses galets de couleurs variées, l'étal très bien assorti d'un charcutier.

Le *trou du Tonnerre* rendra les éclats répétés de la foudre; si une pierre, en y tombant, vient heurter ses parois dentelées.

La *grotte à Mme Barisy*¹ s'ouvre au niveau de la ligne des flots, et la marée y pénètre; mais, vaste, élevée de voûte, son sol, montueux, laisse un espace assez grand pour que l'on puisse, sans danger, la choisir comme refuge.

De toutes ces cavernes, le *trou de l'Enfer* est peut-être, le plus étrange. Une formidable déchirure de la côte, fendue verticalement, de haut en bas, a reçu ce nom, en harmonie avec les tons rougeâtres et gris cendré des roches démantelées. A marée haute, la vague s'y engouffre avec des hurlements et des ressauts furieux. A marée basse, on peut y descendre, non sans de grandes précautions, car le sentier conquis laisse à peine la place nécessaire où poser le pied, et si, à droite du visiteur la muraille rocheuse ne permet de trouver aucun appui, à gauche, l'abîme, tout hérissé de pointes aiguës, se creuse béant.

La descente et l'escalade du retour se peuvent néanmoins effectuer en un espace de temps relativement court, pourvu que l'on ne soit pas sujet au vertige.

Environ à mi-chemin de la descente, une petite source luit sur l'herbe épaisse et courte que son onde entretient. Parfois, une énorme couleuvre se dressera, effrayée, du milieu de ce tapis diapré d'oeillets marins, puis, déroulant ses magnifiques volutes de saphir et de topaze, disparaîtra dans les interstices des rochers.

1. Ou encore de *Mme La Cherchée*, nom donné, dit-on, parce que des proscrits y auraient trouvé asile.



N'est-ce pas le génie du gouffre fuyant, indigné, devant la violation de son terrible domaine ?

Avant d'arriver au fond du *trou de l'Enfer*, un bloc de pierre barre la route. Il faut prendre son élan et se résigner à tomber sur des amoncellements de goémon rejeté par la mer. Devant soi, les flots s'étendent ; de chaque côté, les parois noirâtres montent presque à pic vers la lumière. Sur la droite, une ouverture surbaissée annonce l'entrée d'une grotte spacieuse ; on affirme qu'elle s'étend fort loin sous le roc, mais il faut prendre garde, un petit lac intérieur dort dans ces ténèbres et, de plus, la mer revient vite. L'exploration complète devient ainsi à peu près impossible.

Autrefois (s'y trouve-t-elle encore ?) une grosse poutre en bois d'acajou, débris de quelque naufrage, barrait à demi l'entrée de la grotte. Pour siège, si l'on désirait se reposer un peu, un massif fragment de granit surgissait du milieu des amas de goémons. Qui avait gravé l'inscription dont il était orné ? Nul ne le sait dans le pays. Mais le mot inscrit : LYDY, n'a rien de mystérieux et les caractères, relativement modernes, sont fortement creusés. Sans doute, le graveur y a mis un long temps, à moins que cette pierre n'ait été, elle aussi, apportée par la mer.

Après ces merveilles naturelles, l'île compte plusieurs monuments druidiques : un très beau menhir, deux ou trois dolmens, un *Témène*, c'est-à-dire une enceinte retranchée, improprement appelée *Camp des Romains*. Les vainqueurs de la Gaule durent très probablement visiter Groix ; mais il fallait à leurs légionnaires d'autres abris, lorsque la création d'un camp avait été décidée.

Les druidesses eurent-elles à Groix quelques représentantes ? L'affirmation est tout au moins vraisemblable. On sait avec quel soin les prêtres de Teutatès envoyaient leur culte des choses les plus propres à impressionner le peuple. L'île, par sa situation, par l'extrême difficulté de ses abords, était un lieu très favorable à la demeure de ces prêtresses, placées si haut dans l'estime des Gaulois comme des Armoricains.

Groix, aujourd'hui, oublie facilement, ces souvenirs. Sa population de quatre mille habitants lutte vaillamment contre les difficultés qui l'entourent. La terre, patiemment cultivée, fait honneur aux femmes composant pour la majeure partie le bataillon des ouvriers agricoles.

Les principales productions sont du froment très beau, appelé dans l'île « blé d'Espagne » parce qu'un bâtiment espagnol, naufragé à la Pointe du Chat, en aurait fourni les premières semences.

Un légume, la lentille, réussit admirablement, de même que la pomme de terre : la terre mêlée de sable marin leur composant un excellent lit.

Les produits de la mer doivent, cela se comprend, entrer pour une large part dans le commerce de l'île. La sardine figure au premier rang et des usines de conserves sont depuis longtemps établies.

Les jeunes hommes, les inscrits maritimes labourent, eux aussi, mais le champ plein de dangers de l'Océan.

C'est miracle que les flots puissent continuer à recéler tant de poissons.

Un cabotage actif entretient l'aisance dans la population de Groix, et il n'y a guère de meilleurs marins que les « Groisillons » ou « Grésillons. »

Gisant en travers des passes de la rade de Lorient, l'île est fortifiée et souvent, la guerre a troublé sa tranquillité. Deux fois, au dix-septième siècle (1663 et 1696), elle souffrit cruellement des incursions ennemies. En 1705, le même sort la menaçait, quand elle fut sauvée par son recteur (curé), homme d'autant d'imagination que de coeur.

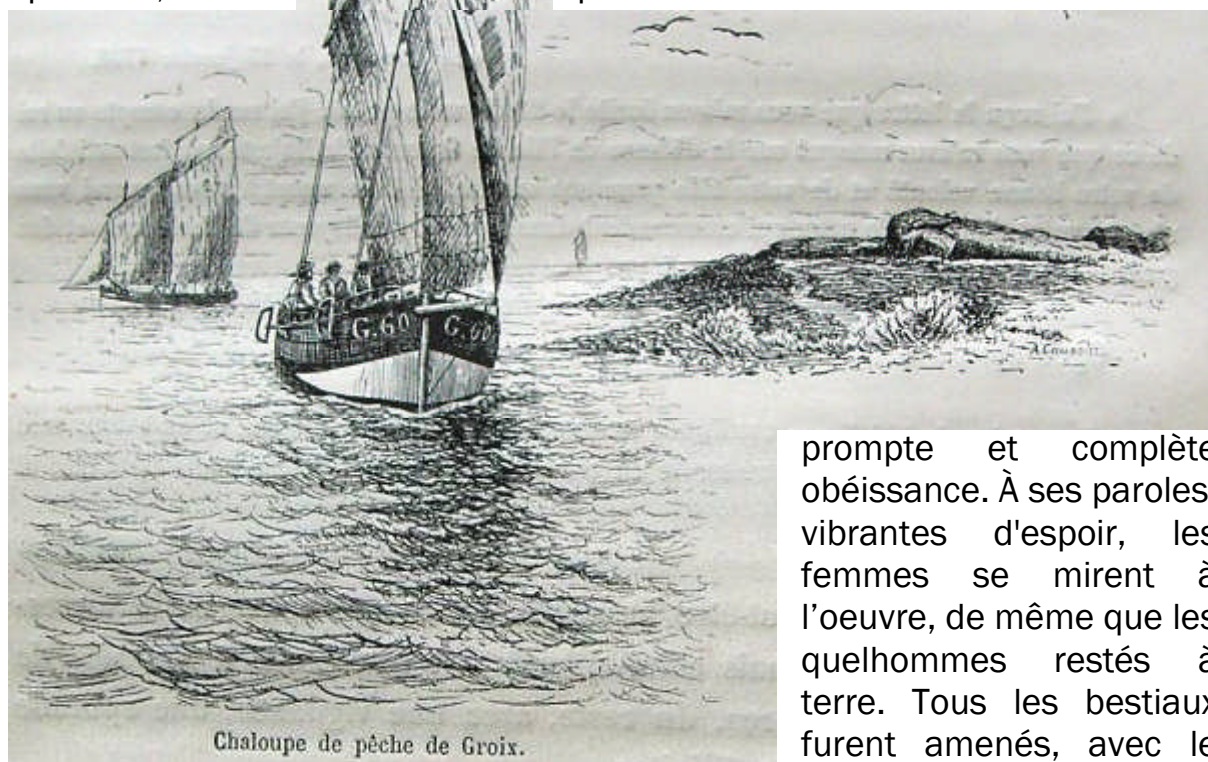
Suivant seules dans l'île, présentée, disposée à

Le recteur éventualité et, éperdues, il leur



l'usage, les femmes étaient à peu près lorsque la flotte anglaise, se commandée par l'amiral Rook, débarquer une véritable armée.

ne se laissa pas troubler par la terrible faisant appel au courage de ses ouailles promit le salut sous condition d'une



Chaloupe de pêche de Groix.

prompte et complète obéissance. À ses paroles, vibrantes d'espoir, les femmes se mirent à l'oeuvre, de même que les quelhommes restés à terre. Tous les bestiaux furent amenés, avec le

petit nombre de chevaux que l'on possédait, sur la partie la plus élevée de l'île et reçurent chacun un cavalier ou une cavalière. Jeunes filles et femmes avaient couvert leur visage de longs filaments noirâtres de goémon desséché et placé sur leurs épaules des bâtons destinés à simuler des mousquets. Des bonnets rouges de pêcheurs remplacèrent leur coiffure habituelle, en même temps que le corset écarlate de leur costume national simulait l'uniforme des gardes-côtes.

De loin, l'illusion fut complète, l'amiral Rook, qui déjà avait fait mettre des chaloupes à la mer, n'osa plus s'en séparer. Il prenait l'étrange corps d'armée pour un bataillon de dragons des troupes régulières.

Groix put respirer et féliciter son ingénieux recteur, qui la sauvait du sort de Belle-Isle.

La vérité de ce fait est attestée par des lettres officielles dont Ogée, d'après M. de La Sauvagère, a donné le texte.

« A Versailles, le 30 janvier 1704.

« J'ai reçu la lettre que vous m'avez écrite le 12 de ce mois; vous trouverez ci-joint le brevet de la pension de 500 livres que le roi vous a accordée sur l'évêché d'Agen. J'ai été bien aise de vous attirer cette marque de la satisfaction que Sa Majesté a eue du zèle que vous avez fait paraître la dernière fois que les Anglais sont venus à l'île de Grouais.

Signé : « PONTCHARTRAIN. »

Au même curé :

« Il est ordonné aux maîtres des bateaux de l'île de Grouais et sur la terre ferme voisine qui passeront en cette île d'autres gens que ceux qui en sont, de les mener, au défaut d'officier commandant ou d'officier de l'amirauté, au sieur UZEL, curé de cette île, pour les examiner et lui rendre compte des affaires qui les font passer en cette île, à peine de désobéissance.

« Fait à Versailles, le 20 mars 1704.

Signé : « LOUIS. » Et plus bas : « PHIELYPEAUX. »

« A Versailles, le 15 janvier 1706.

« J'ai reçu la lettre que vous m'avez écrite le 21 du mois passé ; j'ai rendu compte au roi de ce que vous m'avez marqué sur la défense de l'île de Grouais. Sa Majesté est fort satisfaite de votre bonne volonté et de votre zèle pour son service. Elle se remet à vous, quand vous n'aurez point d'ordres de ceux qui commandent dans le pays, de disposer de l'artillerie et des gens de cette île comme vous le jugerez à propos.

Signé : « PONTCHARTRAIN. »

Ogée ajoute :

« La pension de 500 livres fut continuée au successeur de ce bon curé, et on a tout lieu de croire qu'on lui permit aussi de se servir du canon du roi contre les ennemis de l'État et d'interroger les étrangers. »

Cette supposition est peut-être hasardée, en ce qui concerne le successeur de l'ingénieux curé, mais celui-ci prit fort bien goût à son rôle de pseudo-gouverneur, qu'il exerça, du reste, avec une vigilance, une aptitude dont Groix eut beaucoup à se féliciter.

Il est donc impossible de négliger d'inscrire le nom du curé UZEL parmi ceux des défenseurs du littoral français. Et ce serait une bien instructive histoire si tous ces héros, pour la plupart oubliés, recevaient enfin la justice à laquelle ils ont tant de titres !

Hélas ! nos désastres ne nous ont pas corrigés et nous nous détournons vite, le fait accompli, sans en tirer la leçon salutaire qui, avivant notre souvenir, deviendrait notre force et déjouerait, le cas échéant, la haine toujours vivace de nos ennemis.

La position de Groix n'est pas comparable, pour les dangers qui l'entourent, à celle d'Ouessant ou de Sein ; ni, pour l'isolement, à celle de Houat et de Hoedic ; mais la plus grande partie de ses côtes (six kilomètres de long sur quatre kilomètres dans l'extrême largeur) n'en est pas moins fort abrupte, et il suffit d'avoir, par un jour de *belle brise*, entendu le flot rugir à la Pointe du Chat ou au milieu des récifs de la *mer Sauvage*, pour se faire une idée juste des périls de la navigation dans ces parages.

Aussi, deux phares ont-ils été établis : l'un de premier ordre, à système dioptrique², sur la pointe nord-ouest ; l'autre, de quatrième ordre, à système catoptrique, sur la pointe est. Ce dernier, blanc, fixe, projecte, de trois en trois minutes, un éclat rouge sur les vagues et les écueils.

Ce n'est plus le fanal des druidesses indiquant la route à qui désiraient les consulter. Les druidesses ont vécu et, avec elles, les superstitions, les terreurs entretenues autour de leur demeure.



L'homme a appris à lutter corps à corps avec le danger. Là même où une frêle jetée en galets paraissait à peine pouvoir protéger quelques barques, un débarcadère commode et un port ont été construits ; les produits du sol et de la mer s'y échangent activement.

2. Voir notre premier volume : De Dunkerque au mont Saint-Michel, chapitre XVII.

Le bateau-poste des jours anciens n'est plus qu'un mythe. La vapeur sillonne *les Coureaux*.... Il n'y a d'immuable, ici, que les barques de pêche, attentives à mettre à profit le moindre souffle favorable. Qu'importe si la tempête en détruit, hélas ! trop souvent, broyant avec elles, sur les roches, leurs malheureux équipages !

Demain, la mer se montrera moins mauvaise et ses vagues, pour un moment apaisées, reverront les barques des fils, des frères, des amis de ceux qui viennent de disparaître.

Et l'écume irisée du flot continuera à se jouer autour des récifs ruisse-lants. Et le sourd murmure de l'onde se répandra, promesse trompeuse, dans l'espace, qui lui donnera le charme musical irrésistible aux oreilles ha-bituées à l'entendre depuis les premiers jours de la jeunesse.

De nouveaux renseignements, puisés à l'Annuaire de la Société cen-trale de Sauvetage des Naufragés, ne permettent pas de clore ce chapitre sans y inscrire le nom d'un intrépide marin, d'un dévoué sauveteur.

En 1867, année de la création de la station de l'île de Groix, le choix d'un patron tomba sur le syndic des gens de mer, nommé CAMENEN, bien connu pour son courage à toute épreuve. Nul choix ne pouvait être plus heu-reux, et les services de l'héroïque patron ont été si constants que la *Société centrale de Sauvetage* a sollicité pour lui la croix de la Légion d'honneur. Le glorieux insigne venait rehausser deux médailles d'or, une médaille d'argent et une médaille de bronze depuis longtemps obtenues pour d'autres faits de sauvetage.

« Dans l'espace de quinze ans, conclut le rapport de la Société, CAME-NEN a concouru au sauvetage de plus de vingt-cinq personnes et de dix na-vires, et a secouru neuf navires ».

Toute expression d'admiration reste bien faible devant ces faits subli-mes, mais, du moins, est-ce un honneur, autant qu'un devoir, de setrouver appelé à les signaler à la reconnaissance publique.



Baleinière



MENHIR DANS L'ILE DU GROIX